

L'ÉCHO DE VILLEROY



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

Vol. 1 — No. 1
Février 2008

L'Écho de Villeroy est de retour !

APRÈS QUELQUES ANNÉES D'ABSENCE, «L'ÉCHO DE VILLEROY» REPREND VIE AVEC UNE TOUTE NOUVELLE FORMULE. LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLEROY SERA PUBLIÉ CHAQUE MOIS.

Les lecteurs y retrouveront des renseignements en provenance du bureau municipal, en plus d'être informés des activités organisées par les organismes locaux. Parfois, le bulletin mensuel proposera aussi des textes d'intérêt émis par d'autres organismes à l'œuvre sur le territoire du Centre-du-Québec.

Il n'y aura pas de rubriques fixes dans ce journal. Il évoluera au fil du temps... et des événements. Il faut miser sur l'implication de tous pour faire de cette publication le reflet de notre municipalité et de notre région : un milieu dynamique qui se développe grâce aux efforts et à la passion de ses citoyens.

«L'Écho de Villeroy» sera accessible en tout temps sur le site Internet de la municipalité (www.municipalite-villeroy.ca) sous la rubrique «Espace citoyens». Il sera donc possible de consulter les archives en ligne.

Avis aux organismes

Tous les organismes de la municipalité sont invités à faire connaître leurs activités par le biais de ce journal. Que ce soit pour un brunch,

un tournoi de balle molle ou encore un avis de convocation pour une assemblée générale, les intervenants pourront compter sur «L'Écho de Villeroy» pour informer les résidents de la localité.

Date de distribution

Le bulletin d'information sera toujours distribué par la poste durant la dernière semaine de chaque mois. Il est important de noter que les textes présentés seront toujours en prévision du mois suivant. Par exemple, ce tout premier numéro paraît à la fin du mois de janvier, mais les renseignements inclus concernent le mois de février.

Date limite pour envoyer des textes

La date limite pour envoyer des textes ou des renseignements est fixée au 15 de chaque mois. Les articles devront être envoyés par courrier électronique à l'adresse : info@municipalite-villeroy.ca . Veuillez prendre note que seuls les fichiers en format Word seront acceptés. Merci de votre collaboration !

Sébastien Gingras, éditeur

À lire également dans ce numéro...

Page 2	Contribution volontaire annuelle Guide de compétences parentales
Page 3	Tournoi 3 sports Renseignements à propos de la patinoire
Page 4	Collecte des matières résiduelles Pour réduire vos coûts de chauffage

Contribution volontaire annuelle (CVA)

Les paroisses de l'Unité pastorale de L'Érable solliciteront bientôt la population pour la Contribution volontaire annuelle (CVA). La campagne aura lieu du 2 au 17 février 2008 dans les cinq paroisses de l'unité. La collecte de la CVA se déroulera sous le thème «Un héritage à transmettre». L'objectif total sera d'amasser la somme de 416 000\$. Les responsables souhaitent recueillir 20 000\$ à Villeroy.

Comme l'an dernier, la contribution de base suggérée sera de 225\$ pour une famille et 125\$ pour une personne seule. Les fonds obtenus permettront notamment d'offrir les services pastoraux.

Les bénévoles qui oeuvrent pour la réussite de cette collecte comptent sur votre support, d'autant plus que le nombre de donateurs diminue d'une année à l'autre.

Un guide de compétences parentales est maintenant disponible

On ne naît pas parent et on n'apprend pas à l'école comment devenir un bon parent. On le devient en expérimentant avec nos enfants, par essais, en faisant des erreurs et en additionnant les bons coups.

Tous les jours, les intervenants rencontrent des parents qui se questionnent et qui ont le souci d'offrir le meilleur à leur enfant. C'est ainsi qu'est née l'idée du guide «Grandir avec notre enfant». Le guide répond à des questions et offre des pistes pour mieux exercer le rôle parental.

Soulignons que les organismes suivants sont membres du comité : Maison des Familles de L'Érable, Maison de jeunes La Traversée, Espace Bois-Francs, Pacte Bois-Francs et le

Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de L'Érable.

La distribution

Ce guide sera distribué gratuitement aux familles de la MRC de L'Érable et de la MRC d'Arthabaska. Il sera disponible dans les bureaux municipaux et les bibliothèques municipales de chaque localité. Il sera également possible de s'en procurer en contactant les organismes enfance jeunesse famille du milieu.

Il sera finalement possible de se procurer d'autres exemplaires du guide en communiquant avec Pacte Bois-Francs au 819-752-3551 ou par courriel à pacte@pacte.ca.

Deux défis pour demeurer en santé

Il n'est pas toujours facile de tenir les résolutions prises lors du Nouvel An. Cesser de fumer et se tenir en forme font souvent partie des résolutions les plus populaires. Voici deux défis fait sur mesure :

- **Défi «J'arrête, j'y gagne!»** (du 15 février au 27 mars) www.defitabac.qc.ca
- **Défi Santé 5/30** (du 1^{er} mars au 11 avril) www.defisante530.com

Tournoi 3 sports : Inscrivez votre équipe sans tarder !

Le Comité des Loisirs Festigrouille de Villeroy vous invite à former votre équipe et à participer au **TRIATHLON** (Volley-ball, Hockey bottine et Ballon baseball).

Pour faire partie de l'équipe de votre secteur, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des responsables.

Les équipes seront formées de **8 hommes et 2 femmes** de chacune des voies de circulation de notre municipalité. Vous êtes également tous invités à venir encourager vos équipes.

Les activités se dérouleront aux dates et heures suivantes:

- **le Vendredi 8 février à partir de 19h00**
- **le Samedi 9 février à partir de 10h00**

Il sera possible d'acheter des consommations sur place. Les organisateurs vous attendent avec plaisir et vous remercient à l'avance de votre participation à cette activité qui se déroulera dans le cadre de «Plaisirs d'hiver».

Pour information: **Éric Chartier** **Jessica Pitt** **Éric Marcoux**
 📞 385-4782 📞 715-4606 📞 385-4660

Renseignements à propos de la patinoire

Le Comité des Loisirs Festigrouille tient à vous aviser que vous pouvez profiter de l'ouverture du chalet des loisirs aux jours et aux heures suivants :

Dimanche	de 13h00 à 17h00 et de 18h30 à 21h00
Mercredi	de 18h30 à 21h00
Jeudi	de 18h30 à 21h00
Vendredi	de 18h30 à 22h00
Samedi	de 13h00 à 17h00 et de 18h30 à 22h00

Pour information: **Frédéric Roux** **Éric Chartier**
 📞 385-4610 📞 385-4782

Le comité recommande fortement le port du casque.

Aussi lorsque la température ne sera pas favorable, la patinoire sera fermée.

FÉVRIER 2008

Collecte des matières résiduelles

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Un calendrier des collectes a été distribué dernièrement. Voici tout de même un rappel du calendrier pour le mois de février :

4 février : récupération seulement
11 février : déchets seulement
18 février : récupération seulement
25 février : déchets seulement

Séance du conseil municipal

Les citoyens sont invités à assister à la prochaine séance du conseil municipal. L'assemblée aura lieu le lundi 4 février 2008 à compter de 19h30 à la salle de l'École Centrale.

Programme disponible pour réduire vos coûts de chauffage

Encore cette année, l'ACEF des Bois-Francs, un organisme communautaire situé à Victoriaville, offre le programme Éconologis à travers toute la région du Centre-du-Québec. Le but est d'aider les gens à réduire leur consommation d'énergie.

Une visite à domicile gratuite est proposée aux personnes qui reçoivent une facture pour le chauffage et qui touchent un revenu modeste selon une grille établie. D'une durée d'environ 90 minutes, la visite se divise en deux parties, soit le volet conseil et le volet technique.

Des produits économiseurs d'énergie sont offerts gratuitement. Certaines personnes pourront aussi être référées pour l'installation gratuite de thermostats électroniques programmables ou non.

Pour vérifier votre admissibilité, il suffit de communiquer avec l'ACEF au (819) 752-5855 ou au 1-888-752-5855.

Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec qui offre des conseils et des produits reliés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la forme d'énergie utilisée.

Rappel de la date de tombée pour les textes

Vous devez envoyer vos textes avant le 15 de chaque mois à info@municipalite-villeroy.ca .